

LES DERNIERS JOURS DE FREDERIC OZANAM

Article de J.-M. MAURIN paru dans
les *Cahiers Ozanam* n° 1-1983

C'est presque par hasard, pourrait-on dire, que Frédéric Ozanam est venu mourir à Marseille. Une grave maladie le minait depuis longtemps. Pour essayer d'en conjurer les effets, vers la fin de 1852, le Ministre de l'Instruction publique Fortoul¹ avait confié à son ancien condisciple du collège de Lyon une mission littéraire en Italie. Proposer à Ozanam de poursuivre ses études sur cette Italie de Dante et de saint François d'Assise dont il avait été l'historien, cette Italie qu'il considérait comme une seconde patrie intellectuelle. N'était-ce pas le plus ingénieux des prétextes pour lui dissimuler la gravité de son mal ?

Né le 23 avril 1813, à Milan, alors ville française, où des revers de fortune avaient conduit son père, il était revenu souvent vers ce berceau de son enfance. C'est en décembre 1852 qu'il s'y rendit pour la quatrième fois. Revenant de Bayonne et Dax avec sa femme et sa fille, il s'arrêta à Marseille où il trouva sa belle-mère, Madame Soulacroix, qui y avait de la parenté. Parmi cette parenté se trouvait notamment Vincent Aicard, négociant, qui devait être la souche d'une lignée d'avocats marseillais célèbres : Albert Aicard, inscrit au barreau le 16 décembre 1846, qui fut bâtonnier de l'Ordre et que l'on appelait, paraît-il, « *le grand Aicard* » ; Marie-Vincent-Albert Aicard, son fils, bâtonnier également et Georges Aicard, son petit-fils. Une petite-fille de Vincent Aicard, née Marie Doucet, fut l'épouse de Paul Desbief, président de la Chambre de Commerce de Marseille (1905-1908).

Frédéric Ozanam visita l'antique sanctuaire de Notre-Dame de la Garde et, ayant pris contact avec Monsieur Charles Verger, juge au Tribunal civil, président de la Société de Saint-Vincent de Paul à Marseille, il fut heureux d'apprendre que les conférences de la ville comptaient déjà 400 membres. Ce chiffre, à première vue, pouvait paraître exagéré. Il était cependant exact. Un registre retrouvé aux archives de la Société, porte, en première page, l'inscription suivante : « *Ce registre est la propriété de Monsieur C. Verger, président général des conférences de Marseille. Offert, en souvenir, par son tout dévoué secrétaire général, François Margerel, le 23 mars 1853* ». Il est donc tout à fait de l'époque du passage d'Ozanam, date à laquelle on relève l'admission de 460 membres actifs. Mais en retranchant de ce nombre les membres décédés, curieusement appelés à l'attention du lecteur par un petit pochoir représentant une tête de mort au-dessus de deux tibias croisés, on obtient un effectif de 390 membres actifs qui est on ne peut plus proche de la vérité.

¹ Hippolyte-Nicolas-Honoré Fortoul, (1811-1856), sénateur, membre de l'Institut, ministre de l'Instruction publique, reçu membre honoraire de la Société de statistique, d'histoire et d'archéologie de Marseille, le 5 mai 1855.

Donc, Ozanam et sa famille ayant rencontré, à Marseille, Madame Soulacroix, celle-ci se joignit à eux pour le reste du voyage au terme duquel elle devait se rendre à Rome où se trouvait son fils. Les voyageurs atteignirent Cannes, le 1^{er} janvier 1853, où ils reçurent l'hospitalité de Monsieur Louis Coste, cousin germain de la belle-mère d'Ozanam. Nous n'avons pas la relation de ce voyage ; mais il y a lieu de penser qu'il ne put guère s'effectuer autrement que par la diligence. Une communication faite au dernier congrès de la Fédération historique de Provence à Nice par Monsieur Imbert, nous a décrit le même voyage accompli par un certain chevalier Paccard, le 10 décembre 1852, soit exactement à la même époque, où l'on mettait 25 à 30 heures pour faire ce trajet par la route². De Gênes à Livourne, la traversée sur la « *Marie-Antoinette* » fut horrible. Elle dura 14 heures. Le débarquement, sous une pluie battante, acheva de tremper les passagers jusqu'aux os. Le 10 janvier 1853, Ozanam arrivait enfin à Pise, enrhumé, fatigué, mais valide encore.

Les médecins qui avaient conseillé à Ozanam d'aller passer l'hiver à Pise lui avaient assuré qu'il y trouverait le climat sec et chaud nécessaire à son rétablissement. Malheureusement, pendant tout le temps de son séjour, il vécut au milieu d'un véritable déluge. L'enflure de ses jambes allait en augmentant. A ce signe, on reconnut, un peu tard, qu'il s'agissait d'une assez grave albuminurie. Il aurait dû se résigner au repos ; mais, malgré les prescriptions et les soins des docteurs de la célèbre Faculté de Pise, il travaillait toujours. Son incessante activité ne sut point se soumettre à un régime ingénieusement déguisé sous le voile des distractions et des loisirs. Et comme, chez lui, le cœur était à la hauteur de l'intelligence, partout où il passait, il faisait le bien. Principal fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul en France, il la propagait en Italie. Il y fonda plusieurs conférences et porta la parole au milieu de nombreuses réunions.

Tant de labeurs joints à des intempéries inaccoutumées dans ce pays achevèrent d'ébranler sa santé chancelante. A la fin du Carême, il était si souffrant qu'il pensa sérieusement à se préparer au dernier sacrifice. C'est à cette époque, 23 avril 1853, 40^e anniversaire du jour de sa naissance, qu'il écrivit son testament. Au printemps, l'avis des médecins fut qu'il devait s'éloigner de Pise pour aller s'installer au bord de la mer. On avait songé à San Jacopo, à un quart d'heure de Livourne, mais tout y était retenu par le beau monde des environs. Les deux frères Bevilacqua, de la conférence Saint-Vincent de Paul de Livourne, finirent par lui trouver une charmante habitation, à une heure de cette ville et à quelques minutes de la mer, au village Dell'Antignano, au pied du Montenero. Ces deux confrères venaient, presque chaque jour, lui offrir le précieux secours de leur affection fraternelle. Hélas ! malgré tous les soins, toutes les prévenances de l'amitié, la maladie faisait des progrès alarmants. Ozanam ne pouvait plus marcher qu'en s'appuyant sur une canne... Il parlait peu... Une profonde mélancolie se lisait sur ses traits...

Mandé par télégramme, le docteur Charles Ozanam accourut. On approchait du 15 août. Leur autre frère, l'abbé Alphonse Ozanam, les rejoignit après l'Assomption. Le mal était sans remède, on ne le savait que trop ; mais on pensa qu'il serait moins amer au pauvre malade de rendre le dernier soupir au sein de sa patrie. Son état était si grave que les médecins hésitèrent longtemps avant de se prononcer. On décida, enfin, qu'il fallait l'embarquer au plus tôt pour Marseille.

Le 31 août, il prenait passage, à Livourne, sur le Vapeur « *Indus-*

² L. Imbert, « *Le voyage de Nice, il y a cent ans* » dans « *Provence Historique* ». Tome III, fascicule 14, page 137.

trie » qui devait le ramener en France³. A peine fut-il monté sur le pont du vaisseau qu'il reçut une multitude de visites d'ecclésiastiques et de confrères italiens. La fatigue de ces adieux était au-dessus de ses forces. Pour l'y soustraire, on fut obligé de le faire descendre dans sa cabine, où on le coucha pour la nuit que son frère, prêtre, passa à son chevet. La traversée s'accomplit par un temps magnifique. Lorsque le jour parut, on était à Bastia où l'on profita de quelques heures de relâche pour lui dresser un lit sur le pont. Dès qu'il aperçut les côtes de Provence, Ozanam éprouva une grande joie de revoir sa patrie, bien que ce fut pour y mourir bientôt. L'« *Industrie* » fit son entrée dans le port de Marseille le vendredi 2 septembre, avec, à son bord, 110 passagers et 40 tonnes de marchandises. Les confrères de la ville aidèrent les parents à débarquer leur cher malade. Madame Soulacroix était revenue en France depuis peu de temps. En mettant pied à terre, Ozanam, apercevant sa belle-mère et les membres de la famille de sa femme venus pour le recevoir, leur dit, bien convaincu de sa fin prochaine : « *Voilà un voyage terminé. Je vais en faire un autre ; mais à présent que je vous ai remis notre Amélie⁴ Dieu fera de moi ce qu'il voudra* ». Transporté du bateau dans la chambre préparée pour le recevoir, il fut accablé par de nouvelles crises et se coucha aussitôt en arrivant. C'était une maison garnie, 9, rue Mazade. Une annonce retrouvée dans l'« *Indicateur Marseillais* » de l'époque⁵ nous apprend que, composé d'appartements fraîchement meublés et décorés, cet établissement tenu par Claude Imbert, 9 et 11 rue Mazade, dans le plus beau quartier de la ville, à côté de la Préfecture, se recommande par la propreté, le zèle et le soin de son propriétaire, ainsi que par toutes les commodités.

La Préfecture était lors située dans l'Hôtel Roux de Corse, l'actuel Lycée de jeunes filles, édifié sur des terrains ayant appartenu à Dominique de Montgrand, sieur de Mazade, qui donna ce nom de Mazade à la partie de cette rue allant de la rue Saint-Ferréol à la rue Paradis. Le nom de Montgrand qu'elle porte aujourd'hui et qui a la même origine ne s'appliquait, alors, qu'au prolongement de la rue Mazade, dans la partie comprise entre la rue Paradis et la place Monthyon⁶.

Les jours qui suivirent l'arrivée d'Ozanam à Marseille furent mêlés d'alternatives sur l'issue desquelles ne pouvait plus planer le moindre doute. Quoique possédant la plénitude de ses facultés, le malade gardait presque constamment le plus profond silence. Ne peut-on penser qu'il se recueillait en Dieu pour se préparer à sa fin ?

Alertés par une circulaire de Monsieur Verger, président du Conseil central de Marseille, en date du 5 septembre, les membres des conférences de la Ville se firent un devoir de prier pour leur vénéré confrère. Ils sollicitèrent, avec insistance, la consolation de le voir encore une fois, s'offrant même à le veiller la nuit ; mais l'état d'Ozanam était trop grave pour qu'on pût accéder à leur désir. Quelques-uns d'entre eux, cependant, furent témoins de la touchante cérémonie des derniers sacrements qui eut lieu le 5 septembre. Ils accompagnèrent le curé de la paroisse apportant le viatique, tandis que les passants se découvraient devant cette procession improvisée. Tous furent émus jusqu'aux larmes et profondément édifiés du calme, de la douceur

³ « *L'Industrie* », navire en fer, francisé à Bastia, en 1851. Vapeur à aubes de 170 tonnes. (Dimensions : 47 m., 8 9 x 6 m., x 3 m. 47.) Construit à La Ciotat par Vence fils dans les chantiers de Louis Benêt, en 1851. Dépecé à Marseille, en 1880. (Archives départementales des Bouches-du-Rhône. Dossier P. 6 bis 96. Soumission 4801).

⁴ Sa femme : Marie-Joséphine-Amélie Soulacroix (1819-1894), fille de J.-B. Soulacroix, recteur de l'Académie de Lyon.

⁵ Année 1853, page 26.

⁶ Fabre. « *Les rues de Marseille* », Tome IV, page 282.

même avec lesquels l'illustre malade voyait venir et accueillait la mort. Ozanam reçut avec une ferveur extraordinaire la sainte communion ; puis sa femme s'approcha de lui et la main dans la main ils firent devant Dieu le sacrifice lui de sa vie et elle de son mari. Tandis que le prêtre consolateur qui l'assistait cherchait à l'exciter à la confiance en Dieu il lui répondit : « *Et pourquoi le craindrai-je ? Je l'aime tant* ». Après quoi le coma s'empara de lui. Il se réveillait de temps à autre pour prononcer quelque oraison jaculatoire pour remercier et bénir ceux qui le soignaient et retombait aussitôt dans son assoupissement. Au matin du 8 septembre, aucun indice de la fin n'avait alarmé son entourage ; cependant vers 7 h 1/2 du soir tandis que ses deux frères et sa femme veillaient auprès de lui, la respiration devint difficile et moins régulière. A un moment on le vit ouvrir les yeux, soulever les bras et on l'entendit s'écrier d'une voix forte : « *Mon Dieu ! ayez pitié de moi* ». Ce furent ses dernières paroles. L'agonie commença. Sa femme la première se jeta à genoux ; puis toutes les personnes de la maison. La pièce voisine était remplie de confrères de Saint-Vincent de Paul pieusement agenouillés. Son frère l'abbé récita les prières de la recommandation de l'âme. Quand elles furent terminées il se fit un grand silence entrecoupé de sanglots. Il était 8 heures moins 10 minutes du soir lorsque Ozanam rendit le dernier soupir entre les bras de ses parents et d'Alexandre Pascal, président de la conférence de Saint-Cannat. C'était un jeudi et la fête de la Nativité de la T.S. Vierge qu'il avait beaucoup aimée et priée. Il avait vécu 40 ans 4 mois et 16 jours.

La déclaration du décès fut faite le lendemain de la mort, par Vincent Aicard, négociant, cet oncle d'Ozanam dont il a été déjà parlé et par Louis Sieuve, Commis. L'acte de décès porte les mentions suivantes : « *Antoine Frédéric Ozanam, docteur en droit, docteur-ès-lettres, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, domicilié et demeurant à Paris, de passage en cette ville. Epoux de Marie-Joséphine-Amélie Soulacroix, fils de défunts Jean Antoine-Ozanam et Marie Nantas* » Cet acte indique bien que Frédéric Ozanam est décédé 9 rue Mazade⁷.

Le testament que le défunt avait écrit en Italie fut présenté, le 9 septembre, à Monsieur Joseph-Jean-Baptiste-Alexandre Merendol, président de la Chambre des vacations du Tribunal de première instance de Marseille, par Monsieur Charles Verger, juge près ce tribunal et président des conférences Saint-Vincent de Paul de Marseille, agissant au nom de la veuve d'Ozanam. Le dépôt en fut ordonné aux minutes de M^e Antoine Amédée Jean, notaire à Marseille⁸. Ce pli, en forme de lettre missive sous enveloppe, portait pour suscription : testament d'A.-F. Ozanam. Ceci est mon testament olographe qui doit être ouvert par le président du tribunal civil ou, à l'étranger, par le Consul de France, avant ma sépulture. On peut voir, par là, combien Ozanam craignait de ne plus revoir sa patrie. Une disposition de son testament autorisait ses héritiers à acquérir, dans ce cas, une concession perpétuelle à Florence. Une addition datée « *All Antignano* » le 18 avril 1853, était ainsi conçue : « *Avant de procéder à mes obsèques, je demande et, au besoin, j'exige qu'on fasse mon autopsie* ». C'est pour obéir à la volonté du défunt que deux des plus célèbres médecins de Marseille, les docteurs d'Astros et Chapplain⁹ se livrèrent à cette délicate opé-

⁷ Etat-Civil de Marseille ; Décès 1853. Vol. 4, N° 229.

⁸ Minutes de M^e Jean. Vol. 3^e Trim. 1853, 12 septembre, f° 644. Une enveloppe format 14,5 x 10,5, fermée par un pain à cacheter. Deux feuilles doubles de papier à lettres petit format 20,5 x 13,5.

⁹ Louis d'Astros, docteur en médecine, 6 rue du Beausset, reçu membre actif des conférences de Saint-Vincent de Paul, le 9 juillet 1846. Jacques-Joseph-Abdon Chapplain, docteur en médecine, 77 rue de Rome, correspondant de l'Académie royale d'Athènes, reçu membre de la Société de statistique, d'histoire et d'archéologie de Marseille, le 14 décembre 1853.

ration. On avait fait courir le bruit qu'Ozanam avait succombé à une maladie de poitrine. Les deux éminents praticiens examinèrent attentivement ses poumons. Ils n'y trouvèrent aucune trace de phtisie, mais ils constatèrent que le rein droit était presque entièrement détruit par une inflammation lente et que c'était à cette terrible affection qu'il fallait attribuer la mort. Ce qui n'empêcha pas l'hôtelier de présenter à la famille une note de frais réclamant la réfection complète de la chambre du défunt et le remboursement de tout le mobilier la garnissant, sous prétexte qu'Ozanam serait mort d'une maladie contagieuse¹⁰. Cette réclamation plutôt saugrenue permet, du moins, par l'inventaire détaillé qu'elle produit, d'essayer une description de la chambre dans laquelle mourut Ozanam : Ce devait être une assez grande pièce à deux fenêtres avec alcôve et cabinet de toilette. Le plafond était blanchi à la chaux, les murs étaient recouverts de papier peint, les fenêtres étaient ornées de rideaux brodés. L'ameublement comprenait un lit Renaissance en acajou avec table de nuit assortie, un canapé, cinq fauteuils et deux chaises en velours, plus quatre chaises en paille fine. Il y avait, en outre, un lit pliant pour la rechange du malade. Le nombre de sièges pourrait paraître excessif pour une seule chambre, si l'hôtelier n'avait pris la précaution de mentionner que les cinq fauteuils en velours faisaient partie de l'ameublement de la chambre, ou « à côté », ce qui laisserait supposer qu'une autre chambre était réservée à l'usage de Madame Ozanam ou de ses beaux-frères, ou encore qu'une sorte de salon ou d'antichambre était contigu à la chambre d'Ozanam, puisqu'on a vu qu'au moment de la mort, la pièce voisine était remplie de confrères pieusement agenouillés.

Le président Pascal, pharmacien-chimiste des plus distingués¹¹ voulut déposer lui-même le corps dans un cercueil de plomb et l'entourer des préparations nécessaires pour empêcher la décomposition. Il voulut bien se charger, également, de toutes les démarches pour faire transporter la dépouille mortelle à Paris. Grâce à son activité et à ses intelligents efforts, on obtint tout ce qu'on pouvait désirer. La translation eut lieu le dimanche 11 septembre. La réclamation de l'hôtelier précise que le corps du défunt a été gardé 58 heures dans un logement meublé de l'hôtel du sieur Imbert. En tenant ce chiffre pour exact, la levée du corps se situerait le dimanche 11 vers 6 ou 7 heures du matin. D'après un acquit délivré, le 12 septembre 1853, par messire Jean-Baptiste Léautier, curé de Saint-Charles, un modeste service comprenant une messe basse avec autel paré de noir et une absoute chantée, fut célébré dans ladite paroisse, mais cet acquit n'en indique pas l'heure¹².

Les confrères de Saint-Vincent de Paul de Marseille furent informés de la mort d'Ozanam par une circulaire du Président Verger, en date du 9 septembre. Notons, en passant, que cette circulaire comporte une erreur de date en mentionnant que le Vice-Président du Conseil de Paris est décédé le 9 septembre. La circulaire suivante en comporte une autre : elle invite les membres des conférences de Marseille « à assister au service funèbre qui sera célébré le lundi 11 septembre à 9 heures pour le repos de l'âme de Monsieur Ozanam ». Or, ce lundi était le 12 septembre et non le 11. D'après ces deux documents, il ne semble pas que les confrères de Marseille aient été conviés aux obsèques

¹⁰ « Doivent les héritiers de M. Antoine-Frédéric Ozanam à Imbert Mètre [sic] d'hôtel... » (Pièce communiquée par la famille).

¹¹ Alexandre-Joseph-Antoine Pascal, pharmacien à la Grande Miséricorde, 11, rue Paradis. Reçu membre actif des conférences de Saint-Vincent de Paul, le 30 avril 1851. Président de la conférence Saint-Cannat le 23 février 1853. Assura le service pharmaceutique d'une ambulance (1870).

¹² J.-B. Léautier, curé de Saint-Charles (1842-56). (Pièce communiquée par la famille).

d'Ozanam, le dimanche 11 septembre. N'eut-on pas le temps matériel de les prévenir ? La famille voulut-elle garder à ces funérailles un caractère de stricte intimité, se réservant de faire célébrer un service plus solennel à Paris ? On pourrait pencher pour cette hypothèse, car l'acquit du curé Léautier comprend « 40 chaises à un sou », ce qui laisse supposer une peu nombreuse assistance. D'autre part, un avis paru dans la « *Gazette du Midi* » du 11 septembre invite les membres des conférences à assister au service funèbre du 12 septembre, tandis qu'on ne trouve, dans ce journal, aucun avis pour les obsèques. Ce dimanche 11 était, au surplus, le jour où fut posée la première pierre de la basilique actuelle de Notre-Dame de la Garde. Les grandioses cérémonies dont cet événement fut entouré expliquent peut-être aussi que le convoi funèbre d'Ozanam ait pu passer assez inaperçu. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y est fait aucune allusion dans les procès-verbaux des réunions des conférences.

On trouve, en effet, plusieurs échos des trois circulaires du président Verger dans les procès-verbaux des conférences de Marseille. On ne peut pas les reproduire tous ici, mais il faut citer, comme le plus typique, celui de la conférence Saint-Laurent du 5 septembre 1853 : « *Le Président donne lecture d'une lettre de monsieur le président général à l'occasion du séjour et de la maladie de monsieur Ouzannan* » [sic]. Il ne faut pas trop s'étonner de cette déformation orthographique. Celui qui tient la plume, le secrétaire Durand aîné, est, comme ses confrères, un de ces bons marseillais parlant encore la langue du terroir qui leur fait donner une consonnance provençale au nom du fondateur de leur Société ; mais le cœur de ces braves gens déborde de dévouement et tous déclarent « *vouloir se mettre entièrement à la disposition du président pour tout service à rendre à leur très cher confrère.* »

Après les funérailles de son mari, Madame Ozanam, accompagnée de sa fille, de sa mère et de ses deux beaux-frères s'était retirée dans une maison de campagne à Saint-Loup, à une lieue de la ville. C'est là qu'elle reçut la visite de Monsieur Léon Bore, inspecteur d'académie de Marseille, qui devait écrire un élogieux article sur l'illustre défunt, sous la forme d'une « *Lettre à monsieur le rédacteur en chef du Journal général de l'Instruction publique* »¹³. La jeune et noble veuve (ainsi la nomme-t-il) lui fit l'honneur de lui communiquer le testament dans lequel l'âme de son bien-aimé Frédéric, s'imprégnant toute entière, trouva pour elle, pour son enfant et quelques-uns de ses intimes amis des accents d'une émotion sublime. Inutile d'entrer dans le détail des dispositions civiles de ce testament d'Ozanam qui concernent sa femme, sa fille, ses frères, ses domestiques. Voici les quelques noms de ceux qu'il embrasse dans une dernière pensée : sa belle-mère, Madame Soulacroix, son beau-frère, Charles Soulacroix, son oncle, Louis Haraneder, ses cousins Jaillart et Pessonneaux, ses plus vieux amis, Lallier et Duffieux, son ancien professeur, l'Abbé Noirot¹⁴ et son protecteur Jean-Jacques Ampère¹⁵. Il n'oublie pas, non plus, ceux « *qui l'accablèrent de leurs bontés* » durant son dernier séjour en Italie : les frères Bevilacqua, le Docteur Prato ; le R.P. Masucco, son confesseur, Supérieur des Lazaristes de Livourne. Il lègue 200 francs aux pauvres de la conférence de Saint-Germain-des-Prés, et 400 francs au Conseil général de la Société,

¹³ « *Le Sémaphore de Marseille* », N° 7857, 18-19 septembre 1853.

¹⁴ Joseph-Mathias Noirot, professeur de philosophie au Collège de Lyon, inspecteur général de l'enseignement primaire, 1852 ; de l'enseignement secondaire, 1853 ; recteur de l'Académie de Lyon, 1854.

¹⁵ Jean-Jacques-Antoine Ampère (1800-1864), professeur au Collège de France, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1842 ; membre de l'Académie française, 1848.

en s'excusant de ne pouvoir faire plus. Il pense au repos de son âme et désire qu'une somme de 300 francs soit immédiatement employée en messes à cette intention. Mais, par contre, il veut que les frais de son convoi ne s'élèvent, en aucun cas, au-dessus de 300 francs. Enfin, sur une feuille à part, datée « *A Pise, la Semaine sainte 1853* », il fait quelques legs d'objets d'art ou de tableaux à ses intimes et laisse à sa chère femme, comme le plus doux adieu, un dessin de Buonaiuti représentant « *Le baiser des anges et des saints* ». Et puisque, écrit-il, elle m'a demandé des vers pour les inscrire au-dessous, elle pourra y mettre les suivants :

*« Les anges attendaient, au sortir de la terre,
Les êtres confiés à leur doux ministère.
Toi, mon ange gardien, tu restes ici-bas.
Ta prière ouvrira le ciel devant mes pas.
Tu restes, quelques jours, pour mettre sur la voie
L'enfant, la tendre enfant qui causait notre joie.
Fais qu'elle pense à moi ; donne-lui tes vertus.
Nous nous retrouverons au séjour où l'on aime
Et nous échangerons, sous les yeux de Dieu même.
Le long embrassement qui ne finira plus. »*

L'original de ce testament se trouve, aujourd'hui, dans l'étude de M^e Jacques Maubé, notaire, 48 rue Montgrand, à Marseille. Ayant été déposé chez un notaire marseillais, on comprend aisément que ce qui en constitue la partie spirituelle, celle où s'exprime la pensée chrétienne d'Ozanam, ait été diffusée, sitôt après la mort, par les conférences de Marseille qui en avaient obtenu communication ou copie et que cet extrait ait été reproduit, ensuite, par plusieurs organes de la presse religieuse. On trouve trace, dans les registres des conférences marseillaises, du remboursement d'une somme de 30 francs pour frais d'affranchissement, à la poste, de l'envoi aux conférences de l'intérieur du testament de Monsieur Ozanam. Mais aucun fac-similé de l'ensemble n'avait jamais été produit comme à ce jour.

Madame Ozanam remercia les conférences des marques d'intérêt données à son mari, pendant son séjour à Marseille et après son décès, par une lettre annonçant l'envoi d'une somme de 50 francs pour les pauvres et d'un tableau où avait été encadrée une branche de chêne cueillie par son époux, en novembre 1852, sur l'arbre placé devant la maison natale de Saint Vincent de Paul. Ce tableau est toujours conservé dans la salle de réunion des conférences de Marseille. Le Conseil accepta ces dons précieux avec reconnaissance et vota, dans sa séance du 23 septembre 1853, des remerciements à Madame Ozanam. Au cours de la même séance, le Président Verger donna lecture des lettres qui lui avaient été adressées par Monsieur Bailly, ancien Président et par Monsieur Baudon, Président du Conseil général de la Société de Saint-Vincent de Paul à Paris. Ce n'est pourtant que le 2 août 1854 que le Conseil décida d'employer « en faveur d'une famille des plus intéressantes » le don de 50 francs, fait, dans le temps, par Madame Ozanam¹⁶.

Mgr Baunard¹⁷ rapporte que l'Abbé Perreyve¹⁸ ce disciple de

¹⁶ Conseil central de Marseille ; registre des procès-verbaux N° 3, pages 722, 723, 731. N° 4, page 823.

¹⁷ Mgr Louis Baunard (1826-1879), « *Frédéric Ozanam d'après sa correspon-*

Lacordaire qu'Ozanam avait rencontré et connu aux Eaux-Bonnes, passant à Marseille pour se rendre en Italie, se fit conduire à la chambre où son ami avait expiré et y pria à genoux. Les confrères de Saint-Vincent de Paul, venus à Marseille pour le centenaire auraient souhaité pouvoir se recueillir encore dans cette chambre où mourut leur fondateur, mais elle n'existe plus

Construites, en 1735, par Antoine Sabatier sur un terrain vendu par le Marquis J.-B. de Montgrand, seigneur de la Napoule, commandant en chef des milices et garde-côtes de Provence¹⁹, les deux maisons, sises à Marseille 9 et 11 rue Mazade, dans lesquelles Claude Imbert tenait, en 1853, son hôtel-meublé, passèrent, par droit de succession, à Monsieur Cyprien Sabatier, directeur de la Monnaie à Aix, lequel les revendit à Monsieur Marcel Robert de Saint-Jean, le 13 juillet 1784²⁰. Elles revinrent, par voie d'héritage, au fils de celui-ci, Monsieur André Robert de Saint-Jean, suivant inventaire dressé le 29 janvier 1817²¹. Une vente du 30 avril 1828²² les firent passer à Monsieur Louis-Philippe-Casimir Castinel, puis, une autre, du 15 octobre 1846²³, transféra leur propriété à Monsieur Jean Perraud qui les possédait encore à la mort d'Ozanam.

Après la mort d'Ozanam, les deux maisons furent vendues, le 15 décembre 1869²⁴, par les héritiers de Jean Perraud à Madame Martina Nadal y Garcia, veuve de Monsieur Antoine-François-Marie Vidal, chevalier de la Légion d'Honneur. En lisant cet acte de vente, on peut voir que les deux maisons portant les n^{os} 9 et 11 rue Mazade étaient élevées, toutes deux, de trois étages sur rez-de-chaussée. Celle portant le n^o 9, dans laquelle mourut Ozanam, était percée de trois croisées à chaque étage, sur la rue Mazade et de deux croisées sur la façade du jardin situé par derrière. La maison portant le n^o 11, touchant à l'ancienne Préfecture, était percée de deux croisées à chaque étage, sur la rue et d'une seule croisée à chaque étage, côté jardin.

Monsieur Numa Vidal, fils des précédents, fit démolir ces deux maisons, en 1870, pour y reconstruire l'immeuble actuel, ainsi que le prouvent un rapport de Monsieur Henri Espérandieu²⁵, architecte de la Ville, du 31 janvier 1870 et une note signée par Monsieur Bernex²⁶,

dance », p. 587.

¹⁸ Abbé Henri Perreyve (1831-1863), prêtre de l'Oratoire, titulaire de la chaire d'Histoire ecclésiastique à la Sorbonne.

¹⁹ Actes des 30 juillet et 1^{er} décembre 1735, notaire Sibon à Marseille.

²⁰ Acte du 13 juillet 1784, notaire Sibon à Marseille.

²¹ Inventaire du 29 janvier 1817, notaire Audibert à Marseille.

²² Acte du 30 avril 1828, notaire Chaillet à Marseille.

²³ Acte du 15 octobre 1846, notaires Siffrein-Blanc et Timon-David à Marseille. Gabriel Timon-David, reçu membre actif des conférences de Marseille, le 2 juin 1846, était le frère aîné du chanoine Timon-David qui, admis le 7 septembre 1854 à la Société de statistique d'histoire et d'archéologie de Marseille, en devint le président (1865).

²⁴ Acte du 15 décembre 1869, notaire Hippolyte Alliés à Marseille.

²⁵ Henri Espérandieu (1829-1874), architecte de la Ville de Marseille.

²⁶ Théodore-Antoine Bemex (1813-1889), maire de Marseille (1864-1870).

mairie de Marseille le 18 février 1870²⁷.

Il n'y a donc aucun doute que l'immeuble portant actuellement le n° 11 de la rue Montgrand (ex-rue Mazade) a bien été édifié sur l'emplacement des deux anciennes maisons portant les n° 9 et 11. Cet immeuble, élevé de cinq étages sur rez-de-chaussée, est percé de cinq fenêtres à chaque étage sur la rue Montgrand, ce qui correspond bien à la largeur des deux anciennes maisons, démolies en 1870, qui avaient respectivement trois et deux fenêtres sur la rue Mazade. On pourrait avoir encore confirmation de la concordance de leur emplacement par l'examen de l'ancien cadastre dont les parcelles 962 et 964 correspondent bien à la parcelle 262 du cadastre actuel. Les mutations inscrites au registre cadastral (f° 1 5.844) concordent bien aussi avec les divers noms relevés dans les actes des notaires précités. Remarquons que, parmi ces noms, Antoine Sabatier figure au nombre des vendeurs pour une part des terrains acquis par André Roux, en 1741, pour y construire son hôtel²⁸. On note, parmi les confronts : au nord, la partie en bordure de la rue Mazade, jusqu'aux terrains conservés par l'un des vendeurs, Antoine Sabatier qui séparaient à l'Est, l'acquisition d'André Roux des abords de l'église Saint-Ferréol, alors située sur la place de ce nom.

C'est donc à bon escient qu'avec la gracieuse autorisation des propriétaires²⁹ et de Monsieur le Maire de Marseille³⁰, une plaque commémorative a pu être apposée, le 8 septembre 1953, sur l'immeuble, 11 rue Montgrand, construit en 1870 sur l'emplacement de l'ancien hôtel-meublé dans lequel mourut Ozanam, il y a cent ans.

Le 18 avril 1926, fut inauguré et béni, dans l'église Saint-Charles où il se trouve toujours, un médaillon d'Ozanam, œuvre d'Albert Cartier-Ferréol, ancien président des conférences de Marseille. D'autres hommages posthumes avaient été déjà rendus à sa mémoire. Outre l'article de Léon Bore, déjà cité, il faut mentionner aussi celui d'un confrère de Saint-Vincent de Paul marseillais, A. Jouve, qu'Ozanam avait connu à Paris et qu'il avait honoré de son amitié³¹. Le Président Verger avait exalté la noble figure d'Ozanam dans un discours lu, le 29 février 1854, à l'assemblée générale des conférences tenue sous la présidence de Mgr de Mazenod, évêque de Marseille³². Disons encore qu'en 1857, à la distribution des prix du lycée de Marseille, le professeur Charles Barnave³³ prononça un magnifique éloge de Fré-

²⁷ Mairie de Marseille, 4^e Division, Travaux publics, N° 611.

²⁸ Archives des B.D.R., série E., notaires, fonds Bergeon, notaire Sibon, 17 mai 1741 reg. 57, n^{os} 520, 522, 525. Voir aussi Règlement de mitoyenneté avec Sabatier, notaire Sibon, 30 octobre 1741, reg. 157, n° 112.

²⁹ Voir aussi Règlement de mitoyenneté avec Sabatier, notaire Sibon, 30 octobre 1741, reg. 157, n° 112. Lettre du 20 octobre 1952, de monsieur Antony Vidal. Lettre du 18 mai 1953, de MM. J. et M. Plaisant, administrateurs des immeubles de MM. Vidal frères.

³⁰ Lettre N° 3053 CAB/CG/MRR.

³¹ « *La Gazette du Midi* », n° 6367, 14 septembre 1853.

³² Recueil N° 501 ; bibl. du cercle Saint-Eugène (Archives des conférences).

³³ Charles Barnave, président de la conférence Saint-Michel, directeur, plus tard, de l'Ecole Salvien à Marseille, entré dans les ordres, en 1886.

déric Ozanam dont il avait suivi les leçons à la Sorbonne³⁴.

A l'occasion du centenaire de la naissance d'Ozanam, Odysse Richemont, écrivant dans « *Le Soleil du Midi* » du 13 avril 1913, exprimait déjà le vœu que le nom de Frédéric Ozanam soit donné à une des voies publiques marseillaises, car, disait-il, c'est celui d'un des plus ardents, des plus nobles bienfaiteurs de l'humanité souffrante. Ce n'est pourtant qu'en 1941, qu'à la requête de M^e Henri Ripert, Président de la Délégation municipale, le nom de Frédéric Ozanam fut attribué à la place du Lycée ; mais, à la Libération, une nouvelle décision du Conseil municipal rétablit les anciennes appellations des rues et la place Frédéric Ozanam reprit le nom de place du Lycée. Par délibération du Conseil municipal du 17 mai 1954 le nom de rue Frédéric Ozanam a été donné à une voie sans nom reliant la façade Ouest du siège de la compagnie « Air-France » à la rue Turenne (quartier Saint-Lazare, 3^e arrondissement).

J.-M. MAURIN

³⁴ L. C. Barnave « *Eloge de Frédéric Ozanam* », Discours à la distribution des prix de Marseille, 9 août 1857, Marseille, Barlatier, 19 p. in-8°.